

Accusée de Harcèlement par mon patron

Par **Mostine**, le **06/11/2014** à **10:44**

Bonjour,

Je suis salariée en CDI, secrétaire.

Je souhaite quitter mon emploi depuis un moment car l'ambiance est très mauvaise avec mon Directeur. Par contre avec l'équipe tout se passe au mieux au niveau du travail et de l'ambiance qui est au top.

On ne se parle quasiment plus avec mon directeur mais je reste très professionnelle. Il est régulièrement absent du bureau et donc quand j'ai besoin d'un rdv ou d'une urgence j'envoie des mails.

Verbalement il a déjà parfois dépassé les bornes (critique physique ou sur ma personnalité non empathique et mauvaise) mais cette fois-ci il m'a dit à plusieurs reprises que mon comportement était typiquement du harcèlement et qu'il ne supportait plus cela et qu'il avait prévenu le président de mon comportement inadmissible (et qu'il en parlait à d'autres directeurs).

Je trouve cela très fort et la situation au quotidien est difficile.

Pour exemple le mail type de harcèlement que j'envoie selon lui est un "Bonjour x, Je souhaiterais si possible que l'on fixe un rendez-vous sur les 2 sujets suivants : - Sujet 1, Sujet 2 dont je viens de prendre connaissance par mes collègues et qui m'impliquera également, vous en remerciant par avance, Cdt y".

Effectivement j'aurais pu le demander par oral si il n'avait pas été toute la journée à enchaîner des rendez-vous avec les membres de l'équipe et qui n'étaient pas dans son agenda (que je n'ai pas le droit de gérer). Il y'a également le fait que l'on a aucun point de fixes dans la semaine et qu'il ne veut que le traitement des urgences par oral sinon j'ai le droit à des réprimandes sur "ses urgences qui ne sont pas forcément les miennes". Ce que je conçois et c'est donc pour cela que je fais certaines demandes par mail.

Il me dit également que le fait de lui envoyer des mails pdt qu'il est en déplacement ou en vacances est du harcèlement (par exemple demande de rtt ou autres) et également parce que je ne lui demande pas si son déplacement se passe bien avant d'écrire le contenu du mail. Pourtant mes collègues ne le font pas.

Je ne sais pas quoi faire, je ne peux pas démissionner car je ne pourrais pas payer mon loyer, je dois donc attendre une meilleure offre.

Dois-je en parler au Medecin du travail ou autre, ou est-ce moi qui amplifie la situation? Est-ce que ce n'est pas si grave que cela en à l'air?

Merci,

Par **P.M.**, le **06/11/2014** à **13:14**

Bonjour,

Je ne vois pas en l'occurrence où il y aurait mêmes les prémices d'un harcèlement moral et puisqu'il prétend en avoir parlé à l'employeur, ce serait lui qui devrait régler le problème...

En revanche, le fait d'en avoir parlé à d'autres directeurs pourrait le rendre de son côté auteur de harcèlement à la place d'en être victime...

S'il veut que vous correspondiez d'une manière différente il devrait établir un mode de communication et le diffuser officiellement...

A mon avis, cela ne mérite pas que vous y preniez davantage attention au stade actuel...

Par **Pierre DRH**, le **06/11/2014** à **22:28**

Dans une relation professionnelle, c'est un peu comme dans un couple, chacun doit se dire qu'est ce que je peux faire pour que cela aille mieux. Et puis si la relation ne va pas, il faut proposer à l'autre d'en parler dans un esprit d'écoute respectueuse. Pourquoi ne lui demanderiez-vous pas un RDV, en lui disant que vous voudriez le voir pour qu'il vous dise comment il veut que vous travaillez et communiquiez ensemble et pour que vous lui expliquiez vos interrogations sur la façon de lui soumettre ou de traiter sans lui les questions professionnelles dont vous vous occupez ?

Cordialement.

Par **Mostine**, le **07/11/2014** à **09:21**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

Effectivement il y'a un problème de communication des deux côtés mais être menacée de faits de harcèlement je trouve ça vraiment grave.

Le principale problème est qu'il refuse le dialogue et n'écoute pas (2h de point en monologue et si je parle j'ai la parole coupée systématiquement et il parle de plus en plus fort). J'ai essayé auparavant et ça c'est terminé en lampe cassée et claquage de porte par lui. Pourtant je suis quelqu'un qui prend sur soi et qui reste toujours hyper calme. Ce qui est peut être pire. Pour lui je suis la seule à avoir un problème et quand je demande des rdv sur des "critiques" qu'il a émises la veille il me rétorque "je ne t'ai jamais dit ça, tu délirés".

Si je demande de manière factuelle comment (par exemple) je dois traiter ses appels, pour le

filtrage ou la prise de message (trop d'infos je fait du zele, pas assez je ne fais pas mon travail) il s'énerve et me répond que c'est à moi de trouver toute seule et si je suis secrétaire je dois savoir comment faire, il n'a pas à me donner d'indications.

Je suis d'accord avec vous mais je me sens coincée.

Je vais essayer de rester professionnelle et de ne rien aggraver en attendant.

Merci